



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

République démocratique du Congo

Question au Gouvernement n° 1178

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse.

M. Gérard Charasse. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, la situation préoccupante au Kosovo et en Macédoine a pu faire, pour quelques semaines, disparaître des médias les images et les commentaires sur l'évolution dramatique de la situation dans la région du Congo-Brazzaville. Les affrontements y ont redoublé et les dernières informations en provenance du pays montrent désormais que ce dernier est en proie à une véritable guerre intérieure.

Des quartiers civils sont victimes des bombardements, au-delà des premiers foyers de tensions, puisque, après Brazzaville, Mouyondzi et la région du Pool, les villes de Nkayi et de Dolisie sont touchées à un point tel que le trafic aérien, ferroviaire et routier a été plusieurs fois suspendu très durablement.

Des exactions sont perpétrées et les rapports effectués par des personnes ayant pu sortir du pays sont souvent accablants.

Monsieur le ministre, pouvez-vous confirmer l'intérêt que la France porte à la situation de cette partie francophone du continent africain, partenaire économique et politique de notre pays et de l'Europe ?

Pouvez-vous nous confirmer l'intérêt que la France porte à l'avenir de cette région d'Afrique, dont l'importance stratégique n'est plus à rappeler ?

Quelles initiatives concrètes comptez-vous prendre pour que ces territoires et leurs populations puissent retrouver la paix et se consacrer, enfin, à la reconstruction et au développement de leur pays ?

Dans quel état d'avancement est le projet de rencontre de conciliation que vous avez suggérée dès le 16 janvier dernier ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert, sur les bancs du groupe socialiste et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

M. Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Monsieur le député, la situation en République du Congo est, en effet, tout à fait préoccupante. Alors que Brazzaville relevait à peine les ruines provoquées par la guerre civile qui a opposé, de juin à octobre, le général Sassou Nguesso au président Lissouba, de nouveaux affrontements, à la mi-décembre, puis à la fin de janvier dernier, sont venus à nouveau endeuiller les populations et dégrader durement les infrastructures.

Vous l'avez fait observer, ce n'est pas seulement Brazzaville qui est concernée. L'intérieur du pays l'est aussi. Plusieurs villes, dont celles que vous avez citées, Dolisie en particulier, sont également en pleine insécurité. On peut dire que l'hinterland entre Pointe-Noire et Brazzaville échappe pratiquement au contrôle du pouvoir central, alors que cette région est essentielle pour l'approvisionnement en énergie et en vivres de l'ensemble du pays.

Si Pointe-Noire échappe à la violence, la présence angolaise y est pour beaucoup. Malheureusement, ses habitants et l'importante communauté française n'échappent pas aux difficultés que les coupures d'eau et d'électricité, par exemple, provoquent, sans oublier l'afflux de personnes déplacées.

Si j'ajoute que la faiblesse numérique et qualitative des forces engagées laisse le champ libre à toutes les exactions que vous avez décrites, vous comprendrez que la France a, en effet, de vraies raisons de se préoccuper de cette situation.

Les raisons structurelles, on les connaît : les rivalités ethniques ne sont pas d'aujourd'hui, la déliquescence de l'Etat non plus. Mais le commerce accru des armes de plus nombreuses ajoute encore à ce climat de violence.

Malheureusement, nous assistons actuellement à un blocage politique. La réconciliation nationale engagée par le forum organisé dès le mois de janvier 1998 marque le pas. C'est plutôt l'intransigeance qui prévaut dans les discours et, surtout, le choix de la solution militaire.

La France, dès le début, a condamné la reprise des combats. Elle a condamné, avec la plus grande fermeté, les exactions commises. Elle a surtout entrepris de faire passer un certain nombre de messages à l'ensemble des acteurs de la vie politique congolaise pour qu'ils recherchent les voies d'une négociation. Il en va de la responsabilité de tous. Celle du Gouvernement est engagée, mais je ne voudrais pas que l'on oublie la responsabilité de ceux qui ont fait le choix de reprendre les armes.

La France, monsieur le député, n'oublie pas les responsabilités que l'histoire lui assigne, pas plus que l'importance de la communauté française. Si à Brazzaville il n'y a plus guère que 350 Français - nous avons conseillé, compte tenu de la situation difficile dans cette ville à nos propres agents de revenir dès lors que leur présence n'était pas indispensable -, il reste encore quelque 2 500 Français à Pointe-Noire.

Nous avons, sur le plan humanitaire et sur le plan économique, entrepris de lutter contre les souffrances des populations mais, surtout, nous avons recherché des solutions politiques. Je l'ai dit, c'est sur la voie de la réconciliation nationale qu'il faut s'engager. La discrétion m'interdit d'en dire plus.

Sachez simplement que, dans quelques instants, je rencontrerai l'ambassadeur qui va me rendre compte des réactions des acteurs de la crise congolaise aux propositions de réconciliation que nous leur avons faites.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1178

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 mars 1999, page 1971

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mars 1999